



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU LUNDI 17 OCTOBRE 2016



■ Malgré une baisse, les prix des boutiques à louer continuent de présenter d'importantes disparités en Charente ■ Pour beaucoup de commerçants, c'est un vrai frein au développement de leur activité.

Ces très chers loyers commerciaux

Benoît CAURETTE
b.caurette@charentelibre.fr

Des pancartes «à louer» sur des coquilles vides depuis des semaines. Des vitrines à l'abandon dans quasiment une boutique sur trois. La rue Goscinnny d'Angoulême, entre le Champ-de-Mars et la Bussatte, est devenue un emblème départemental de sinistrose commerciale. La faute, clament les commerçants qui s'y maintiennent coûte que coûte, aux loyers commerciaux jugés «hors de prix». Avec des loyers annoncés «à plus de 1.000 euros par mois, comment voulez-vous que la rue reste attractive?», peste Mickaël Query qui a ouvert un bar à jus de fruits dans les anciens locaux du salon de coiffure Éric Stipa. C'est une tuerie, presque le boulevard Haussmann. Sauf à parvenir, comme lui, à négocier son loyer. «Le propriétaire en demandait 1.500€ par mois, il avait dans un premier temps accepté de descendre à 1.200, on a fini à 600.»

Des écarts d'un à dix un peu partout

«Le problème, c'est que beaucoup de bailleurs ne veulent pas jouer le jeu», déplore Frédéric Jouot, le bijoutier de la rue, membre du collectif «Goscinnny» qui tente d'améliorer les choses. Et si le phénomène se retrouve majoritairement à Angoulême et à Cognac, il n'y est pas pour autant cantonné. «Évidemment, cela varie sensiblement selon les emplacements, observe Chantal Doyen à la chambre de commerce et d'industrie d'Angoulême. Mais il n'est pas rare de trouver des écarts d'un à dix un peu partout. Plus la ville est grande, plus le phénomène s'accroît. Dans des milieux très urbains, les prix moyens varient actuellement entre 150 et 300 euros par m² et par an. Dans des zones plus rurales, entre 75 et 150 euros.»

Pourtant, si, globalement les loyers commerciaux ont bien chuté ces dernières années dans le département. Même dans la partie désertée de la rue Goscinnny d'Angoulême, l'agence Arthur Loyd Charente, spécialisée dans les transactions immobilières de locaux commerciaux, annonce dé-



La rue Goscinnny à Angoulême est emblématique en Charente de loyers peu en phase avec le marché. Résultat, les vitrines restent vides.

Photo Majid Bouzzit

sormais des loyers plus raisonnables oscillant entre 50 et 90€ par mètre carré et par an: presque les moins chers d'Angoulême (voir l'infographie ci-dessous).

«Globalement, ce qu'on louait encore à 3.000€ par mois en 2007-2008 ne part plus qu'à 1.800, et encore», constate Matthieu Lafontaine, le nouveau patron de la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) en Charente. Quant au pas-de-porte - droit d'entrée - ou le droit au bail - pour la reprise -, il ne faut plus rêver: «Ça a pu s'acquiescer entre 80.000 et 150.000 euros, maintenant quand on en tire 10.000, c'est une prouesse. Le plus souvent, c'est zéro», poursuit le professionnel. Et la tendance aux baux précaires s'accroît.

La loi de l'offre et de la demande est devenue nettement défavorable. Sur Angoulême, Arthur Loyd Charente pointait en fin d'année dernière un rapport équilibré dans les rues les plus passantes où les loyers plafonnent (Goscinnny, du carrefour de Lille à la rue Poincaré, et Hergé) mais nettement plus d'offres que de demandes de locaux ailleurs, y com-

pris dans la galerie du Champ-de-Mars connue pour ses tarifs exorbitants et en périphérie.

Conclus pour trois, six ou neuf ans, les baux commerciaux présentent désormais d'importantes disparités, au gré des renégociations ou précisément de l'absence de révision des loyers.

«Les propriétaires ont aussi leurs raisons»

«Deux commerces voisins peuvent se retrouver avec des écarts de loyer considérables», constate Chantal Doyen de la CCI. Et ça ne suffit pas toujours à convaincre le propriétaire du plus cher des deux de revoir ses tarifs. Opticienne boulevard Denfert-Rochereau à Cognac, présidente de l'association des commerçants, Nathalie Violette en sait quelque chose. «Je paye 1.762 euros par mois pour 70 mètres carrés, ça reste onéreux au regard de la conjoncture économique, nettement moins favorable qu'il y a dix ans lorsque je me suis installée. Mais impossible de négocier. Alors oui, il y a bien d'autres locaux plus



Les commerçants de la rue Goscinnny, à Angoulême, ont monté un collectif qui se réunit régulièrement pour aborder leurs problématiques, dont la question des loyers. Photo B.C.

abordables tout près de là, sauf que j'ai acheté mon pas-de-porte assez cher et qu'aujourd'hui, il ne vaut plus rien. Ce n'est pas vraiment le moment de partir...» Les propriétaires sont-ils réellement trop durs en affaires? «Pas toujours, nuance Christian Gardillou, le président du tribunal de commerce d'Angoulême qui peut être saisi par n'importe quel com-

merçant pour renégocier les loyers. Ils ont aussi leurs raisons. Bien souvent, il y a un emprunt à rembourser, des frais à assurer...» Mais tout de même, avec un petit effort, ils peuvent consentir «20% en moyenne, surtout s'ils sont Charentais. S'ils sont Parisiens de La Défense, c'est un peu plus difficile...» En tout cas, cela peut valoir le coup - et le coût - de tenter.

Pôle Emploi de plus en plus branché

Foi de Pierre N'Gahane, Pôle Emploi a fait «un grand saut» vers le «7.0». Même s'il juge le système encore perfectible, le préfet de la Charente a applaudi des deux mains, mercredi matin à Angoulême, les nouveaux outils branchés de l'établissement public chargé de l'emploi.

Du site historique pole-emploi.fr qui a pris un coup de jeune à l'EmploiStore, plateforme des services web de l'organisme, mais aussi de ses partenaires comportant jusqu'à des simulations d'entretien, les outils se veulent désormais tous à portée de clic.

«À une époque où internet est indispensable y compris pour la recherche d'emploi, nous sommes

depuis deux ans en mesure de présenter des solutions de plus en plus adaptées, de plus en plus interactives et ciblées», se réjouit Nicolas Moreau, directeur départemental de Pôle Emploi à l'origine de la réunion de mercredi à la préfecture avec les acteurs de l'emploi, les collectivités mais aussi les chefs d'entreprise.

«85% des DRH cherchent les candidats en ligne»

Un rassemblement visant à «rapeler l'existence de cette panoplie» qui s'adresse autant aux demandeurs d'emploi qu'aux recruteurs et vient apporter des réponses tant en terme de recru-

tements que de formations. «Aujourd'hui, 85% des DRH cherchent leurs candidats en ligne», appuie Nicolas Moreau.

Reste que le CV sur le web n'est pas encore automatique: en Charente, seuls 45% des 30.000 demandeurs d'emplois ont déposé le leur sur le site de Pôle Emploi qui voit passer, dans le département, quelque 900 nouvelles offres par mois en sus de celles des sites partenaires tels que Jobijoba. «Notre objectif est d'atteindre le 100%», ambitionne le directeur départemental. Des ateliers et autres campagnes de sensibilisation, partout où Pôle Emploi est présent en Charente, donneront l'occasion de s'en approcher.

Cognac: les pro-migrants mobilisent plus que le FN

«La Charente sans migrant» a réuni samedi environ 70 personnes. Le FN en rêvait cinq fois plus. À quelques mètres, les pro-migrants étaient plus nombreux à manifester.

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

Is ne se sont pas croisés mais ils se sont répondus. La manifestation départementale, organisée samedi matin par le FN pour s'opposer à l'arrivée de quinze migrants à Cognac, a plutôt ressemblé à une réunion en plein air du parti d'extrême droite. Sur les quelque 70 personnes du rassemblement place d'Armes, on dénombrerait surtout le ban et l'arrière-ban des élus et adhérents locaux du parti de Marine Le Pen. On pouvait croiser le président du groupe FN à la région, le très jeune responsable frontiste du canton de Saintes et une dizaine d'à peine plus vieux du groupuscule royaliste et nationaliste Action Française. Leur drapeau côtoyait celui de la République française. Sur la place d'Armes, il n'y eut donc finalement pas de confrontation avec la manifestation organisée par l'extrême gauche pour souhaiter «la bienvenue» aux migrants. Cette dernière, qui a réuni 80 personnes, s'est déroulée au même moment à quelques mètres de là. D'abord dans la cour du musée de Cognac avant que le cortège ne rejoigne la place François-I^{er}. Finalement, les pro-migrants ont rallié



La manifestation organisée par l'extrême gauche pour souhaiter la bienvenue aux migrants a réuni 80 personnes. Photos Renaud Joubert

la place d'Armes, quelques minutes après le départ des frontistes.

Irène, «symbole de la France qui gronde»...

Ces derniers sont tout de même repartis satisfaits, même si le responsable départemental de la communication, Geoffrey Gourré, rêvait plus tôt dans la semaine de voir «400 personnes» demander «de s'occuper des nôtres avant les autres». Le symbole de cette victoire est venu de «mamie Irène». Elle est arrivée avec la seule pancarte de ce rassemblement pour dire «il y a trop de misère en France pour accueillir des émigrants». Applaudissements. Isabelle Lassalle, la conseillère municipale de Cognac, en a aussitôt fait son «symbole de la France qui

gronde». Quant à son responsable régional, Jacques Colombier, il n'a pas manqué de saluer ces «militants de la cause française». Pour les pro-migrants, ce rassemblement du FN leur a permis de mobiliser rapidement. Derrière des slogans rappelant par exemple qu'«à Cognac, les premiers résistants à l'occupant nazi étaient des réfugiés espagnols», les manifestants expliquent «avoir un peu honte que le nom de Cognac soit associé au FN».

Le week-end prochain, ce sera au tour des associations locales de montrer que la ville n'est pas la capitale départementale d'une «Charente sans migrants». Un week-end «portes ouvertes» est organisé pour collecter des dons et le matériel nécessaire aux migrants (lire CL de vendredi).

L'Église en soutien des migrants

Dans le contexte cognacais, les paroles du père Baudoin de Beauvais ne sont pas passées inaperçues hier matin en l'église Saint-Léger. Après avoir demandé à ses fidèles de prier pour les migrants, le curé est allé plus loin pendant la messe en leur demandant d'aider les associations locales et la municipalité pour préparer au mieux l'arrivée des migrants en appelant par exemple la ligne ouverte par la municipalité (1) ou en donnant vêtements et meubles lors des collectes organisées le week-end prochain. «Il faut se mobiliser pour conjuguer nos forces et se soutenir les uns les autres, expliquait-il hier soir à CL. Je ne fais ici que rappeler les paroles de l'Évangile, quand Jésus dit «Je n'étais qu'un étranger et vous m'avez accueilli». C'est la base de notre Église».

(1) Tél. 05 45 83 91 52

Derrière les élus et sympathisants du FN, une dizaine de membres du groupuscule nationaliste de l'Action française étaient aussi présents à Cognac samedi.



Plus de 200 motards manifestent leur colère sur les routes

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

Plus de 200 motards se sont rassemblés ce samedi à 14h à l'aire des Berguilles à Roullet-Saint-Estèphe pour manifester contre le décret instaurant un contrôle technique obligatoire chaque année pour tous les deux ou trois roues motorisés, alors qu'ils en étaient jusqu'alors exemptés. Le cortège a ensuite pris l'ancienne RN10 jusqu'au rond-point de Girac, où ils ont fait un stop chez Dekra, l'un des leaders des contrôles techniques.

«Ce sont eux qui ont fait du lobbying auprès de l'État pour nous faire payer plus toujours plus, indique Sébastien Naudon, le responsable de la manifestation. Alors que l'état des deux ou trois roues motorisés n'est mis en cause que dans 0,3% des accidents de la route», défend le porte-parole du mouvement en Charente.

Les motards ont ensuite pris la route de Bordeaux, puis rejoint la ferme des Valettes, jusqu'au rond-point de Ma Campagne. Ils ont enfin pris la route de Montmoreau puis remonté toute la



Plus de 200 motards ont mené une opération escargot samedi pour manifester contre le contrôle technique pour les deux-roues.

Photo A.C

RD1000 jusqu'à Champniers. Ils ont achevé leur manifestation, vers 17h, devant le centre de contrôle technique qui fait face au magasin Géant.

Ce cortège, qui roulait à 30km/h en moyenne a créé de forts ralentissements. Embouteillage qui a été amplifié, sur la RD1000 vers

16h30, par un accident. L'un des motards de la manifestation a heurté une voiture qui arrivait en face, en tentant de se glisser entre les files de voitures à l'arrêt. Le motard de 32 ans s'est cassé le poignet en tombant. Il a été transporté par les pompiers d'Angoulême vers l'hôpital de Girac.

■ Caséo,



le magasin spécialisé en menuiseries et cuisines, va déménager de la

Haute-Sarrazine à Cognac vers la zone du Fief-du-Roy à Châteaubernard.

L'enseigne, qui emploie quatre salariés, va s'installer dans une partie des anciens locaux de Monsieur Meuble (Photo F. B.). Les travaux sont bien avancés et le déménagement prévu pour fin octobre. Grâce à un espace plus grand, Caséo implante un espace d'exposition pour les cuisines et va embaucher un cuisiniste.



Verallia a ouvert ses portes

L'impressionnante usine de création de bouteilles Verallia, à Châteaubernard, a ouvert ses portes vendredi et samedi pour faire visiter le site de 36 hectares aux familles des quelque 350 salariés. Au total, près de 400 personnes ont répondu à l'appel pour mieux comprendre où et comment travaillent leurs proches. Ce site, créé en 1963, produit environ deux millions de bouteilles chaque jour et tourne sept jours sur sept vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les visites ont été réalisées par une trentaine de salariés bénévoles tout au long du week-end. La dernière, samedi après-midi, a été assurée par le directeur du site lui-même, Christian Garnaud (Photo R. J.). CL proposera cette semaine un reportage complet au cœur du géant de verre et d'acier.

Poule D

Segonzac/Gensac (B) - St-Cybardeaux	0 - 5
Aigre (B) - Mosnac-Champmil	0 - 4
Ars-Gimeux - Grande-Champagne (B)	3 - 3
Dirac (B) - St-Brice (B)	0 - 2
Ma Campagne - La Geste (B)	6 - 2
Mons - Châteaubernard	1 - 2
Classement - 1. Mons, 17 pt, 5 m; 2. St-Cybardeaux, 17 pt, 5 m; 3. St-Brice (B), 17 pt, 5 m; 4. Ma Campagne, 17 pt, 5 m; 5. Grande-Champagne (B), 13 pt, 5 m; 6. Mosnac-Champmil, 11 pt, 5 m; 7. Aigre (B), 11 pt, 5 m; 8. Ars-Gimeux, 10 pt, 5 m; 9. Dirac (B), 9 pt, 5 m; 10. Châteaubernard, 8 pt, 5 m; 11. Segonzac/Gensac (B), 7 pt, 5 m; 12. La Geste (B), 6 pt, 5 m.	

U16/18 brassage

Poule A

Confolens - La Roche/Rivières (B) 3 - 4
Montbron/Javerhac - Gond-Pontouvre 2 - 1
Ruelle (B) - Chabonais/Ex/Eta/Bri 10 - 0
Classement. - 1. La Roche/Rivières (B), 14 pt, 4 m; 2. Confolens, 14 pt, 5 m; 3. Ruelle (B), 9 pt, 3 m; 4. Chabonais/Ex/Eta/Bri, 8 pt, 4 m; 5. Gond-Pontouvre, 7 pt, 4 m; 6. Montbron/Javerhac, 7 pt, 4 m.

Poule B

Ang. Portugais - Puymoyen 4 - 3
Sud-Charente - Isle-Espagnac 3 - 10
Classement. - 1. Isle-Espagnac, 13 pt, 4 m; 2. Montmoreau, 11 pt, 4 m; 3. Puymoyen, 8 pt, 5 m; 4. Ang. Portugais, 7 pt, 4 m; 5. Sud-Charente, 6 pt, 3 m.

Poule C

Châteaubernard - Jamar (B) 10 - 1
Leroy (B) - Châteauneuf 3 - 2
Classement. - 1. Châteaubernard, 20 pt, 5 m; 2. Jamar (B), 10 pt, 4 m; 3. Leroy (B), 9 pt, 3 m; 4. Châteauneuf, 7 pt, 4 m; 5. Javrezac/Jamouz, 4 pt, 4 m.

Poule D

Châteaubernard (B) - Linars (B) 7 - 2
Ruelle (C) - Aigre Inter Pays 1 - 5
Classement. - 1. Valéche, 13 pt, 4 m; 2. Ruelle (C), 13 pt, 4 m; 3. Aigre Inter Pays, 12 pt, 3 m; 4. Châteaubernard (B), 6 pt, 4 m; 5. Linars (B), 5 pt, 5 m.

U13 Brassage

Poule A

Ang. Portugais - Châteaubernard 1 - 10
Isle-Espagnac (B) - Mouthiers (B) (F) 0 - 3
St-Yrieix/Champniers (D) - Montmoreau NC
Val-de-Nouère - Angoulême (B) 2 - 7
Classement. - 1. Angoulême (B), 16 pt, 4 m; 2. Châteaubernard, 13 pt, 4 m; 3. Val-de-Nouère, 13 pt, 4 m; 4. Mouthiers (B), 12 pt, 4 m; 5. Ang. Portugais, 7 pt, 4 m; 6. St-Yrieix/Champniers (D), 5 pt, 3 m; 7. Montmoreau, 2 pt, 3 m; 8. Isle-Espagnac (B), 1 pt, 4 m.

Poule B

Alliance 3B - Cognac (D) 10 - 1
La Couronne (C) - Mouthiers 0 - 4
Sud-Charente - Châteaubernard (B) 2 - 2
Val-de-Nouère (B) - Villebois 3 - 2
Classement. - 1. Mouthiers, 16 pt, 4 m; 2. Val-de-Nouère (B), 16 pt, 4 m; 3. Villebois, 10 pt, 4 m; 4. Alliance 3B, 10 pt, 4 m; 5. Châteaubernard (B), 8 pt, 4 m; 6. Sud-Charente, 8 pt, 4 m; 7. La Couronne (C), 7 pt, 4 m; 8. Cognac (D), 4 pt, 4 m.

Poule C

Cet après-midi

Températures
Mini Maxi



Nuageux avec quelques averses.

Le ciel gris s'éclaircit en matinée. Et les pluies passagères cèdent la place à de petites averses. L'après-midi, les éclaircies s'imposent progressivement par la côte, même si l'on peut toujours craindre quelques petites averses. Le vent, faible à modéré, s'oriente Ouest à Nord-Ouest.



Les fonctionnaires rappelés à l'ordre

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Absentéisme, temps de travail insuffisant, explosion des effectifs... Dans son dernier rapport, la Cour des comptes étrille leur gestion

DOMINIQUE RICHARD
d.richard@sudouest.fr



C'est plutôt un bon point. Sous l'effet de la baisse des dotations de l'État, les collectivités locales ont levé le pied en 2015. Pour la première fois depuis douze ans, elles ont dégagé un excédent de 1,5 milliard d'euros. Communes, Départements et Régions ont contribué pour moitié à la réduction du déficit des administrations publiques. Ce résultat a été obtenu au prix d'une chute des investissements et d'un ralentissement des dépenses de fonctionnement, voire d'un recul, comme dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Mais ce retour à l'équilibre a aussi été facilité par une forte hausse des impôts locaux : + 6 milliards, au lieu de 3,8 l'année précédente. À l'échelon national, la taxe d'habitation ne cesse ainsi d'augmenter (+5,5% en moyenne en 2015).

Le mauvais élève bordelais

Les élus commencent à comprendre que les dépenses de personnel, qui représentent la moitié des charges de fonctionnement, ne peuvent plus croître indéfiniment. Leur ralentissement est sensible dans les 39 villes de plus de 100 000 habitants, même si de mauvais élèves comme Bordeaux, Nice ou Montpellier répugnent à appuyer sur la pédale de frein.

L'inflation salariale a été alimentée par la hausse ininterrompue des effectifs. La fonction publique territoriale salarie près de 2 millions d'agents, employés pour 75% d'entre eux dans les communes et les intercommunalités. À l'intérieur de ce bloc communal, les recrutements ont été massifs : 243 000 postes de plus entre 2002 et 2013, alors que l'État n'a transféré aucune compétence supplémentaire à ces collectivités. Que cer-

taines d'entre elles renforcent la pression fiscale pour compenser le dégel du point d'indice des fonctionnaires annoncé au printemps dernier par le gouvernement n'est pas à exclure. « La fonction publique territoriale présente aujourd'hui d'importantes marges de manœuvre qu'il est urgent de mobiliser afin de stabiliser l'évolution des dépenses de personnel », tempère la Cour des comptes.

Temps de travail trop faible

La juridiction financière a étudié le temps de travail annuel au sein de 103 collectivités. Depuis le vote de la loi sur les 35 heures, 80% d'entre elles

Le travail effectif est souvent difficile à mesurer du fait de multiples autorisations d'absence sont en dessous de la durée légale du travail, fixée à 1 607 heures et assortie de 25 jours de congé et d'un forfait de 8 jours fériés. Les agents du Boucau, au Pays basque, totalisent ainsi 1 519 heures. Ceux de Villenave-d'Ornon, dans l'agglomération bordelaise, 1 536 heures.

Le travail effectif est souvent difficile à mesurer du fait de multiples autorisations d'absence. Dans les Deux-Sèvres, le personnel du Conseil départemental avait encore droit, l'an dernier, à « la semaine du président ». Au Taillan-Médoc (33), il pouvait récupérer jusqu'à cinq jours de plus. Autant d'avantages qui ne sont pas forcément hors la loi. Le décret de 2001 - qui a arrêté le chiffre de

1 607 heures - n'a pas supprimé les régimes antérieurs. Ils peuvent être maintenus si les élus délibèrent en ce sens, comme cela a été le cas au Conseil départemental de la Gironde, où le compteur est arrêté à 1 550 heures. Selon les calculs de la Cour des comptes, une application stricte de la règle des 1 607 heures permettrait, toutes choses égales par ailleurs, de réduire les effectifs de 57 000 agents. Et faciliterait le non-remplacement de certains départs en retraite.

Primes d'assiduité

« C'est un levier important », assure la Cour, irritée par l'importance de l'absentéisme au sein de la fonction publique territoriale. Sur un échantillon de 49 collectivités, le taux moyen varie entre 10 et 13% (16% à Dax !). L'absentéisme de courte durée pour maladie ordinaire avoisine douze jours par an. Il est reparti à la hausse depuis la suppression du jour de carence institué par Nicolas Sarkozy. Pour tenter d'enrayer le phénomène, certaines collectivités ont instauré des primes d'assiduité.

Une piste à creuser, selon la Cour des comptes, qui plaide aussi pour la remise en cause de la culture de l'avancement à l'ancienneté et un toilettage des indemnités. Celles-ci représentent désormais 14% de la rémunération des agents, sans forcément reposer sur des bases juridiques solides, à l'image des fameuses « primes de février » que distribuait encore en 2013 la Communauté de communes du Grand-Cognac.

Les motards prennent le groupe Dekra en grippe

SOCIAL Ils étaient plus de 200 à protester samedi contre l'obligation de contrôle technique pour les deux-roues. Les Motards en Colère ont le groupe Dekra dans le collimateur

BERTRAND RUIZ
b.ruiz@sudouest.fr

Samedi, à l'appel de la fédération charentaise des Motards en Colère, 250 à 300 motards selon les organisateurs (230 à 250 d'après les gendarmes) ont mené des actions contre les enseignes angoumoises du groupe allemand Dekra, l'un des leaders du contrôle technique en Europe, afin de protester contre l'instauration en France d'un contrôle technique pour les deux-roues d'ici à l'automne 2017.

Partis de Roullet-Saint-Estèphe, ils ont cheminé en convoi sur l'ancienne RN 10, avant de cibler trois enseignes du groupe Dekra avec fumigènes et banderoles. Première halte devant Dekra, rue de Bordeaux à Angoulême. Puis chez Norisko Auto, une filiale de Dekra qui dispose de deux enseignes sur le pourtour angoumoisin, à Soyaux et sur la zone des Montagnes à Champniers.

La manifestation, qui a duré jusqu'aux environs de 17 heures, a occasionné de gros ralentissements routiers. À noter qu'à Champniers, un motard s'est cassé le poignet en

heurtant une voiture. Il a dû être transporté au centre hospitalier d'Angoulême.

Le groupe Dekra serait coupable, selon les motards, de mener des actions de lobbying à Bruxelles pour imposer ce contrôle technique. « Pour le moment, la France est l'un des rares pays européens à ne pas appliquer cette mesure. Mais Dekra fait tout pour qu'elle passe », assure Aymeric Jobit, adhérent aux Motards en Colère de la Charente. Les motards s'appuient sur un avis motivé du sénateur Jean-François Humbert.

Un marché de 1,5 milliard

En 2012, à partir de données collectées dans des pays voisins, ce sénateur estimait qu'aucun lien ne « pouvait être établi entre une réduction du nombre d'accidents et l'introduction du contrôle technique sur les motocycles », confirmant l'idée reçue selon laquelle les motards étaient plus attentifs, à l'état de leur véhicule, que les autres usagers de la route.

Jean-François Humbert évoque aussi, dans son rapport, le lobbying de Dekra auprès de la commission



Les motards ont fait entendre leur colère devant trois enseignes du groupe Dekra. PHOTO MICHEL AMAT

européenne, sachant que le marché du contrôle des deux-roues est estimé à 1,5 milliard d'euros. « Le pire, c'est que ce contrôle technique ne serait que visuel. Comment voulez-vous

voir si une suspension est efficace d'un simple coup d'œil ? On nous prend clairement pour des imbéciles ». Les motards n'entendent pas se laisser faire.

Les différents prix du Festival

Hier après-midi, le festival du Polar a remis les derniers prix de l'édition 2016. Le premier a été celui du Roman Noir des bibliothèques et médiathèques de Grand Cognac, après vote des lecteurs. Et le vainqueur a été Stéphane Jolibert pour son roman : « Dans ce sont des loups » (Le Masque).

Dans la section « Séries francophones », le jury a consacré l'épisode 107 de « Section de recherches », réalisé par Vincent Giovanni et intitulé « Dérives ». Alors que la série anglaise « Les Enquêtes de Vera » a obtenu le prix international.

Le Polar du meilleur film de télévision a été attribué à « Borderline », réalisé par Olivier Marchal, représenté à Cognac par son épouse Catherine.

Le Prix du court-métrage où trois œuvres étaient en compétition a été remporté par « Premier Jour », réalisé par Yohann Charin. Le prix du long-métrage étranger a été décroché par le Belge Robin Pront pour « D'Ardennen », tandis que « Les Premiers les derniers », de Bouli Lanners a remporté le prix du long-métrage francophone. Et, enfin, le Grand Prix du cinéma a été décerné à Éric Cherrière pour « Cruel ».

Rappelons que vendredi soir, outre Xavier-Marie Bonnot (lire ci-con-



Éric Cherrière a eu le Grand Prix cinéma pour « Cruel ». A.L.

tre), Clare Mackintosh (roman international) pour « Te Laisser partir », Erik Amoux (série BD) pour « Sara Lone » (Sandawe), Germain Boucher (album BD) pour « Insomnies » (Sixto) et Vincent Villemainot (roman jeunesse) pour « La prochaine fois ce sera toi » (Castelman) avaient aussi été primés.

D. F

La « liberté » pour inspirer les pinceaux

CHÂTEAUBERNARD Les pinceaux ont été remis dans les pots, il est temps d'exposer les créations. Les participants au concours Rendez-vous peintres de chez nous, organisé par la Ville, ont accroché leurs toiles sur les murs des salles municipales, situées au 2, rue de la Commanderie. Des œuvres d'art, peintes autour du thème de la « liberté », qui sont visibles jusqu'à jeudi. Il est aussi possible d'élire son coup de cœur jusqu'à mercredi. Jeudi, à 18 heures, les toiles seront décrochées et les noms des gagnants seront dévoilés. L'exposition est visible mardi, mercredi et jeudi de 14 à 18 heures.

Une université particulière



Les étudiants de la licence professionnelle n'ont pas caché leur joie lors de la cérémonie de remise des prix, mardi. PHOTO C.R.

Mardi, les étudiants de l'université des Eaux-de-vies de Segonzac ont été à l'honneur et ont reçu leurs diplômes de fin d'année 2015/2016. Ils étaient 20 dans la 28^e promotion du Master 2, droit, gestion et commerce, national et international et 23 dans la 8^e promotion de la Licence professionnelle droit et commerce des vins et spiritueux.

La cérémonie a été présidée par les directeurs et coordonnateurs des différents organismes gérant les masters et les licences. Dans son allocution de bienvenue, Philippe Lagrange, Doyen de l'Université de droit de Poitiers (Vienne) a rappelé l'importance qu'a eue le maire de Segonzac, Paul Hosteing, dans la création de cette université au sein de la commune. Il a également remercié tous les professionnels de la vigne et des métiers qui s'y rattachent, qui n'hésitent pas à s'investir et accueillir les jeunes lors de stages ou de visites dans leurs entreprises.

E-learning et optimisation

La conférence de Julien Courtney-Février, ancien étudiant à Segonzac et directeur de l'association Spirits valley qui œuvre entre autre au développe-

ment des spiritueux premium, a été très écoutée. Il a évoqué les quatre axes de travail et de réflexion sont en cours avec le projet de développement du Master et l'identification des chaînons manquants dans les cursus. Mieux connaître les formations afin de les développer et ainsi devenir encore plus attractifs en mettant en avant le territoire, optimiser les flux, la logistique et l'infrastructure en offrant une plus grande diversité et une plus large couverture des domaines d'étude ou encore le E-Learning (l'apprentissage via Internet) sont autant de pistes à suivre.

15 000 emplois

La filière Cognac représente 15 000 emplois et 50 % du chiffre d'affaires mondial des spiritueux. La plupart des étudiants sortant de l'université trouvent aussitôt un travail quand ils ne restent pas dans l'entreprise qui les a accueillis pour leur stage. Et cette année a été particulièrement marquée par la présence volontaire de jeunes reprenant leurs études. Nombre d'entre eux ont décroché leur Graal avec mention.

Catherine Rabiller